

PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION 2020-2021

École : Académie
de la Moraine

Date de révision Octobre 2020

MEMBRES DE L'ÉQUIPE POUR LA SÉCURITÉ ET LA TOLÉRANCE DANS LES ÉCOLES :

- Nom de l'élève ou des élèves : Neela et Davis
- Nom du parent, tuteur ou tutrice : Munera Ismael
- Nom du membre du personnel enseignant : Cristina Popp et Julie Frenz
- Nom membre du personnel non-enseignant : Guylaine Aubut
- Nom du partenaire communautaire : Julie Bellehumeur, coordonnatrice service communautaire CTN
- Nom de la direction de l'école : Céline Dahary

Définition de l'intimidation

L'intimidation est préjudiciable au bien-être et à l'apprentissage des élèves.

- L'intimidation nuit au climat scolaire, y compris aux relations saines.
- L'intimidation n'est acceptée ni sur la propriété des écoles, ni lors d'activités parascolaires, ni dans les autobus scolaires, ni en toute autre circonstance (p. ex., en ligne) où un acte d'intimidation nuit au climat scolaire.

L'INTIMIDATION :

Aux fins des politiques sur la prévention et l'intervention en matière d'intimidation, les conseils scolaires doivent utiliser la définition de l'intimidation suivante du paragraphe 1(1) de la *Loi sur l'éducation*.

« **Intimidation** » = Comportement agressif et généralement répété d'un élève envers une autre personne qui, à la fois :

(a) a pour but, ou dont l'élève devrait savoir qu'il aura vraisemblablement cet effet :

(i) soit de causer à la personne un préjudice, de la peur ou de la détresse, y compris un préjudice corporel, psychologique, social ou scolaire, un préjudice à la réputation ou un préjudice matériel,

(ii) soit de créer un climat négatif pour la personne à l'école;

(b) se produit dans un contexte de déséquilibre de pouvoirs, réel ou perçu, entre l'élève et l'autre personne, selon des facteurs tels que la taille, la force, l'âge, l'intelligence, le pouvoir des pairs, la situation économique, le statut social, la religion, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, la situation familiale, le sexe, l'identité sexuelle, l'expression de l'identité sexuelle, la race, le handicap ou les besoins particuliers.

Intimidation

(1.0.0.1) On entend en outre par comportement, pour l'application de la définition de « intimidation » au paragraphe (1), le recours à des moyens physiques, verbaux, électroniques, écrits ou autres.

CYBERINTIMIDATION

(1.0.0.2) On entend en outre par intimidation, pour l'application de la définition de « intimidation » au paragraphe (1), l'intimidation par des moyens électroniques (communément appelée cyberintimidation), notamment par :

(a) la création d'une page Web ou d'un blogue dans lequel le créateur usurpe l'identité d'une autre personne;

(b) le fait de faire passer une autre personne comme l'auteur de renseignements ou de messages affichés sur Internet;

(c) la communication électronique d'éléments d'information à plus d'une personne ou leur affichage sur un site Web auquel une ou plusieurs personnes ont accès.

(pages 5-6, Politique/Programmes Note no 144 – MÉO)

Priorités ciblées¹

PRIORITÉ DU CONSEIL :

D'ici juin 2021, la perception des élèves au sujet des comportements qui nuisent au climat scolaire diminuera de 5%.

D'ici juin 2021, la perception des élèves en lien avec la forme d'intimidation la plus courante dans l'école, sa fréquence et ses lieux d'occurrence diminuera de 5%.

PRIORITÉ 1 : Déterminer les ATTENTES concernant le comportement des élèves

Stratégies de prévention²

Stratégie ciblée :	Personne responsable :	Échéanciers :
-Attentes comportementales : Développer et maintenir l'appui au comportement positif : (Surtout les conflits) <ul style="list-style-type: none">Établir des matrices des attentes comportementales globales communes à l'ensemble de l'écoleÉtablir et faire la promotion du code vie de l'écoleProgramme ou activités d'enseignement explicite des attentes comportementales et un système de valorisation (remise de	<ul style="list-style-type: none">-Direction de l'école et membres du personnel-Direction de l'école et membres du personnel-Direction de l'école et membres du personnel	<ul style="list-style-type: none">-Septembre à juin 2021-Septembre à juin 2021-Septembre à juin 2021

¹ Priorités découlant de l'analyse des données du sondage sur le climat scolaire et autres sources de données.

² Voir en annexe des exemples de stratégies de prévention.

rubans/mois/classe reliés aux HAHT)		
<ul style="list-style-type: none"> Établir une culture réparatrice à l'école par la pratique réparatrice et les cercles de communication (pour régler les conflits de façon pacifique) 	-Direction de l'école et membres du personnel	-Septembre à juin 2021
<ul style="list-style-type: none"> Établir un Registre des incidents 	-Direction de l'école et membres du personnel	-Septembre à juin 2021
<ul style="list-style-type: none"> Programme « Future Aces » (appui au comportement positif avec une valeur/ mois à mettre en évidence sur le babillard à l'école et à partager à l'interphone le matin) 	-Direction de l'école et membres du personnel	-Septembre à juin 2021

PRIORITÉ 2 : Déterminer les ACTIVITÉS en lien avec la PRÉVENTION de l'intimidation

Stratégies de prévention²		
Stratégie ciblée :	Personne responsable :	Échéanciers:
<p>-Développer, fournir et participer aux ACTIVITÉS DE PRÉVENTION à l'intimidation : (Surtout verbale et sociale : cour école et autobus)</p> <ul style="list-style-type: none"> Participation à la semaine de la prévention de l'intimidation 	-Direction de l'école et membres du personnel	-Semaine de la prévention à l'intimidation (16 au 20 novembre 2020)

<ul style="list-style-type: none"> • Participation au concours Artmonie du conseil 	<ul style="list-style-type: none"> -Direction de l'école et membres du personnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Novembre 2020
<ul style="list-style-type: none"> • Organiser une journée « On s'affiche ». Les enfants créent une affiche illustrant les solutions à l'intimidation 	<ul style="list-style-type: none"> -Direction de l'école et membres du personnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Semaine de prévention à l'intimidation (16 au 20 novembre)
<ul style="list-style-type: none"> • Organiser une journée « positive ». Créer des messages positifs reliés à la prévention à l'intimidation 	<ul style="list-style-type: none"> -Direction de l'école et membres du personnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Semaine de prévention à l'intimidation (16 au 20 novembre)
<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement du programme « Enfants avertis » (Maternelle à la 6^e année) dans les salles de classe 	<ul style="list-style-type: none"> - Membres du personnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Septembre à juin 2021
<ul style="list-style-type: none"> • Faire dans la salle de classe des activités diverses (Liste d'activités possibles dans le EAV; Conseil scolaire Viamonde: Section des écoles sécuritaires et tolérantes (incluant la cyberintimidation)) 	<ul style="list-style-type: none"> - Membres du personnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Septembre à juin 2021
<ul style="list-style-type: none"> • Système de dénonciation anonyme des actes d'intimidation ou de violence à l'école. 	<ul style="list-style-type: none"> -Membre du personnel et direction d'école 	<ul style="list-style-type: none"> - Septembre à juin 2021

<p>-Participation aux activités pour développer les COMPÉTENCES SOCIALES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Programme « Enfants avertis » - Programme « VIP » (6^e) avec le policier de la région de York incluant la cyberintimidation 	<ul style="list-style-type: none"> -Membres du personnel -Direction d'école et enseignant de 6^e année 	<ul style="list-style-type: none"> - Septembre à juin 2021 - De janvier à juin 2021
--	--	---

Stratégies de communication et de sensibilisation de l'école³ :

Stratégie ciblée :	Personne responsable:	Échéanciers :
<p>a) Communication des POLITIQUES ET STRATÉGIES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre de planification du PPIMI avec le comité de l'école sécuritaire et bienveillante 	<ul style="list-style-type: none"> - Direction de l'école et membres du comité 	<ul style="list-style-type: none"> - Octobre 2020 et au besoin

³ Voir en annexe, exemples de stratégies de communication que l'école va mettre en œuvre pour diffuser son plan et sensibiliser sa communauté.

<ul style="list-style-type: none"> - Revoir le PPIMI avec l'ensemble du personnel à la journée pédagogique du mois de novembre ou à une rencontre du personnel - Affichage du PPIMI dans le salon du personnel de l'école - Déposer le PPIMI dans le TEAMS et le OneNote de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> - Direction de l'école - Direction de l'école - Direction de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> - Novembre 2020 - Novembre 2020 - Novembre 2020
<p>b) Communication à l'intention DES PARENTS</p>		
<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du plan de prévention à la rencontre du comité de parents - Affichage du plan de prévention à l'intimidation sur le site web de l'école. - Envoie à la maison du bulletin d'information (communiqué du mois) de l'école des actions entreprises pour contrer l'intimidation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Direction de l'école - Direction de l'école - Direction de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> - Novembre 2020 - Novembre 2020 - Novembre à juin 2021

--	--	--

Stratégies pour assurer la formation des membres de la communauté scolaire

Membres du personnel⁴

Stratégie ciblée :	Actions et suivis nécessaires :	Échéanciers et délais prévus :
<p>a) Formations du PERSONNEL</p> <ul style="list-style-type: none"> Formation du personnel sur la prévention de l'intimidation à la journée pédagogique du mois de novembre 2020 Formation donnée au personnel scolaire sur la gestion des conflits par l'équipe « Écoles sécuritaires et bienveillantes » (ESB) 	<ul style="list-style-type: none"> La direction anime la formation pour les membres du personnel et assure des suivis nécessaires suite aux activités discutées en groupe. La direction fait la demande à l'équipe ESB et s'assure que les membres du personnel participent à la formation 	<ul style="list-style-type: none"> Novembre 2020 Pendant l'année scolaire 2020-2021

⁴ Voir en annexe, exemples de stratégies pour assurer la formation des membres de la communauté scolaire.

<ul style="list-style-type: none"> Formation donnée au personnel scolaire sur l'équité et l'inclusion offerte par l'équipe « Écoles sécuritaires et bienveillantes » (ESB) 	<ul style="list-style-type: none"> La direction fait la demande à l'équipe ESB et s'assure que les membres du personnel participent à la formation 	<ul style="list-style-type: none"> Pendant l'année scolaire 2020-2021
<p align="center">Stratégie ciblée :</p>	<p align="center">Actions et suivis nécessaires :</p>	<p align="center">Échéanciers et délais prévus :</p>
<p>b) Formation liée au CURRICULUM</p> <ul style="list-style-type: none"> Intégrer la prévention de l'intimidation au curriculum de la classe : <p>Intégrer des activités d'apprentissage au curriculum (p.ex., présenter des ressources à l'étude portant sur des sujets traitant l'intimidation, la cyberintimidation, les relations saines, la gestion des émotions, les responsabilités sociales, l'équité et l'inclusion, l'empathie, le leadership positif, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les membres du personnel s'assurent de présenter différentes ressources aux élèves sur différents thèmes reliés à la prévention à l'intimidation. La direction de l'école s'assure des suivis faits en classe. 	<ul style="list-style-type: none"> Tout au long de l'année scolaire 2020-2021